

N<sup>o</sup> 38.

# Sénat de Belgique.

---

*Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des  
Finances pour l'exercice 1833.*

---

**LÉOPOLD,** Roi des Belges,

*À tous présens et à venir, Salut.*

---

**NOUS AVONS, DE COMMUN ACCORD AVEC LES CHAMBRES, DÉCRÉTÉ  
ET NOUS ORDONNONS CE QUI SUIT :**

## ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Département des Finances et des remboursemens et *non-valeurs*, est fixé à la somme de onze millions, sept cent vingt mille, sept cent cinquante-cinq francs, répartis comme suit :

# Ministère des Finances.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Administration centrale.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Traitement et indemnité de logement du Ministre. . . . .	25,000	
— 2	Id. des employés autres que ceux proportionnels de l'enregistrement. . . . .	375,000	
— 3	Matériel et dépenses diverses . . . . .	45,000	
— 4	Service de la Monnaie . . . . .	21,280	
— 5	Magasin général des papiers. . . . .	80,000	
			<u>546,280 »</u>
			<del>536,280 »</del>

## CHAPITRE II.

### *Administration de la Trésorerie générale dans les provinces.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Traitement des employés. . . . .	80,000	
— 2	Caissier général de l'Etat. . . . .	240,000	
			<u>320,000 »</u>

## CHAPITRE III.

### *Administration des contributions directes, douanes, accises, garanties, poids et mesures dans les provinces.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Traitement des employés. . . . .	6,711,915	
— 2	Matériel et dépenses diverses . . . . .	412,593	
			<u>7,124,508 »</u>

## CHAPITRE IV.

### *Administration de l'enregistrement et des domaines dans les provinces.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Traitement des employés. . . . .	808,400	
— 2.	Remises des receveurs. . . . .	702,410	
— 3.	Matériel et dépenses diverses. . . . .	387,600	
			<u>1,898,410 »</u>

## CHAPITRE V.

### *Administration des postes dans les provinces.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Traitement des employés. . . . .	263,320	
— 2.	Matériel et dépenses diverses. . . . .	343,967	
			<u>607,287 »</u>

## CHAPITRE VI.

### *Administration du cadastre dans les provinces.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Traitement des employés. . . . .	237,670	
— 2.	Matériel et dépenses diverses. . . . .	334,800	
			<u>572,470 »</u>

TOTAL. . . . . fr. 11,068,955 »

## TITRE IV.

### *Remboursemens.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Non-valeurs sur le foncier. . . . .	Fr. 200,750 »
— 2.	Id. sur l'impôt personnel. . . . .	— 350,000 »
— 3.	Id. sur la patente. . . . .	— 91,000 »
— 4.	Id. sur les redevances des mines. . . . .	— 10,050 »
— 5.	Restitution des sommes indûment perçues (mémoire).	
— 6.	Attribution d'amendes, saisies et confiscations (mémoire).	
		<hr/>
		Fr. 651,800 »

### ANNEXE AU BUDGET DES DÉPENSES.

#### *Dépenses pour ordre.*

ART. 1 <sup>er</sup> .	Frais d'expertise sur la contribution personnelle . . . . .	Fr. 25,000 »
— 2.	Frais d'ouverture des entrepôts ( mémoire ).	

#### ART. 2.

Les obligations et réserves , portées à la loi du 8 mai 1832, sont continuées.

#### ART. 3.

#### *Addition au Budget des recettes.*

Il sera porté par addition au budget des voies et moyens les recettes suivantes :

Intérêts des capitaux des cautionnemens. . . . .	— 71,000 »
--------------------------------------------------	------------

### ANNEXE AU BUDGET DES RECETTES.

#### *Recettes pour ordre.*

N <sup>o</sup> 1.	Frais d'expertise sur la contribution personnelle. . . . .	— 25,000 »
— 2.	Frais d'ouverture des entrepôts ( mémoire ).	

#### ART. 4.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

*Bruxelles, le 4 Septembre 1833.*

Les Secrétaires ,  
*Signés, LIEDTS.*  
QUIRINI.

Mandons et ordonnons.

Le Président de la Chambre ,

*Signé, RAIKEM.*

# SÉNAT DE BELGIQUE.

---

*Feuilleton des Pétitions sur lesquelles il sera fait rapport dans la séance du 7 octobre 1833.*

---

1<sup>o</sup> Sur les renseignemens donnés par M. le Ministre de l'Intérieur, sur la réclamation de quelques habitans de la Province d'Anvers, demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont éprouvées par suite du séjour de l'armée française, lors du siège de la citadelle d'Anvers.

Conclusions du rapport : Réclamer itérativement de M. le Ministre Directeur de la Guerre, des renseignemens sur l'objet de la requête.

---

2<sup>o</sup>. Le Sieur Anciaux, domicilié à Glimes, présente des observations sur la situation politique de la Belgique.

Conclusions du Rapport : Ordre du jour.

---

3<sup>o</sup> Le Sieur d'Henry, Avocat à Furnes, présente des observations sur le projet de loi relatif aux extraditions.

Conclusions du rapport : Dépôt au Greffe.